

Réserve opérationnelle : Le saut dans l'inconnu

La mise en œuvre programmée avant fin 2026 de la réserve opérationnelle en douane coïncide, comme par hasard, avec notre triste époque où les effectifs en Douane, malgré des besoins identifiés, stagnent faute de postes budgétaires d'agents titulaires, et où plus aucun Paris-Spé n'est recruté depuis plusieurs campagnes de mobilité déjà.

Mais bien sûr, tout lien apparent entre ces divers phénomènes ne serait que pure coïncidence !

Quelle sera l'articulation de la réserve avec le service Paris-Spécial ?

- Selon la version de l'administration : la réserve ne serait qu'un simple « complément » du dispositif Paris-Spé. La mobilisation de la réserve interviendrait « seulement » à l'occasion de pics d'activité ou de crises ponctuelles.
- Le sujet de la réserve serait donc déconnecté du débat budgétaire (mais bien sûr !).
- C'est un processus appelé à évoluer dans le temps. Le dispositif sera largement calqué sur celui de la Défense et de l'Intérieur (à quelques petits détails près, non négligeables...).
- Le pilotage du corpus des réservistes sera assuré par le Secrétariat Général de la DG.

Combien ?

La montée en charge sera progressive. Selon le schéma actuellement prévu sur trois ans : l'objectif est d'abord de recruter 50 réservistes (fin 2026), puis de monter à 150 (2027), pour atteindre ensuite 300 réservistes (2028).

Personnels éligibles :

- Le modèle va privilégier avant tout les retraités douaniers, au moins dans un premier temps.
- Les deux autres viviers seront celui des actifs volontaires et celui des spécialistes (informatique, aéromaritime...).
- La limite d'âge sera de 67 ans pour tout le monde.
- Il sera interdit aux réservistes d'avoir plusieurs contrats de réserve (si on en a connaissance...).
- Les titulaires actifs de la douane ne pourront pas intégrer la réserve de la douane.

Recrutements :

- Le processus sera similaire à celui des recrutements de contractuels ou de postes à profil.
- Les besoins en réservistes seront identifiés pour chaque DI en dialogue de gestion local, et réexaminés chaque année.
- Dans une première étape, trois DI seront expérimentatrices. Lesquelles ? On ne sait pas encore !

Formation :

- En école, pour une durée variable (mais toujours expresse !) selon le type de mission.



Réserve opérationnelle : Le saut dans l'inconnu (suite)

- Il faudra compter un mois minimum pour les formations intégrant Tir et TPCI. Aucune rémunération ne sera prévue pendant ce temps de formation.
- Les futurs réservistes seront cependant nourris, logés, blanchis en école.

Période d'essai :

15 jours. Il n'est prévu aucune indemnité durant cette période.

Indemnisation des réservistes retenus :

- Quels montants ? Rien n'a été dévoilé à ce stade.
- L'indemnisation pourrait être soumise à fiscalisation (ce qui n'est pas le cas dans d'autres administrations).
- On part sur un forfait différencié selon les catégories A, B et C. Aucune indemnité supplémentaire n'est prévue pour les WE, nuits, jours fériés, non plus que sur les zones à vie chère.

Missions :

Aucune restriction n'est envisagée aux missions des réservistes par rapport à celles des douaniers titulaires. Les attentes identifiées à ce stade concernent plutôt les missions suivantes, chroniquement en pénurie d'effectifs : Surveillance (notamment pour la mission migratoire), contrôle des flux, missions informatiques, fonctions support telles que : RH, FP, fonctions budgétaires. Le plafond de jours travaillés sera de 90 maximum par an.

Un nouvel outil informatique sera dédié à la gestion des réservistes. Dans l'immédiat, l'outil « Démarches simplifiées » permettra de déposer sa candidature dès cet été.

Dans un contexte budgétaire plus faste, la CFTC-Douanes aurait accueilli favorablement un renfort de troupe destiné à aider nos collègues à faire face aux périodes d'activité les plus intenses.

Mais nous ne sommes pas naïfs : il est probable que cette force d'appoint à bon marché s'inscrira structurellement et durablement dans le paysage douanier criblé de manques en effectifs que les autorités budgétaires n'ont nullement l'intention de combler.

Un peu plus que de la réserve, un peu moins qu'opérationnelle... La Douane glisse, lentement mais sûrement, sur une pente dangereuse qu'il sera de plus en plus difficile d'infléchir.

